



Compagnie d'archers du sud Goëlo

Compte rendu du CA du 8 janvier 2024.

Membres du CA :

Présents : Barbe Jean-Marie, Deburck Catherine, Etienne Jean-Paul, Gérard Sébastien, Pawtowski Guy, Poilbout Pascal, Ruello Christian.

Membres consultatifs :

Présents : André Philippe, André Sophie, Collet Mathilde, Deburck Pierrot, Jugué Patrick, Le Morvan Jean-Yves, Luthaud Jacques.

Excusé : Dissaux Alain.

Vote pour autoriser le Bureau à signer le document « Convention de clôture du transfert d'activité »

Après quatre mois d'échanges, ce document met fin au problème rencontré lors de la passation entre l'ancien et le nouveau Bureau.

Votre à main levée : 1 contre, 0 abstention et 6 pour.

Signature du document en 7 exemplaires par le Bureau. (Copie en fin de compte rendu.

Il est demandé, afin de clore ce chapitre, de ne plus envoyer de mail à ce sujet, sauf si après délibération le CA l'autorise.

Démission de Jean-Yves Le Morvan du CA.

Jean-Yves donne sa démission du CA (lettre du 5 janvier 2024). Jean-Yves est en désaccord avec la méthode employée pour la résolution de la passation avec l'ancien Bureau.

Il reste à la compagnie pour continuer les actions de formations des Jeunes et de gestion du matériel.

Point sur notre concours de 20 et 21 janvier.

Ci-après reprise du document de la réunion du CA élargi du 20 novembre 2023., modification en rouge et gras.

11 cibles.

Pour passer à 11 cibles, ils nous manquent le système d'éclairage. **Guy demande avec Jean-Michel pour faire deux nouveaux systèmes, Livraison début Janvier. Sébastien approvisionne les deux tubes LED supplémentaires.**



Compagnie d'archers du sud Goëlo

Concours en salle

La disponibilité du concours en salle est confirmée par la mairie.

Comme nous n'avons pas récupéré les documents d'installation, merci de conserver tous les documents utilisés afin de les rassembler dans un classeur pour les années suivantes. A faire au débriefing.

DEDUT INSTALLATION LE **VENDREDI A 19H**. objectif : le pas de tir est installé sans les blasons et l'arrière de la salle installée.

Mail pour appel à participation à l'installation et changement blasons. Jean-Marie

Installation du pas de tir : voir liste en affichage.

- Installation cible, utiliser le règlement FFTA : ligne de tir, ligne 3m, ligne arcs, etc., Jean-Yves : contrôle par Philippe.
- Compteurs : à récupérer à Lamballe par Sophie et Philippe. Ils seront posés sur les panneaux de basket. **2 Rallonges et multiprises Jacques et Christian.**
- Blasons : comptage Guy, commande Jean-Yves. ATTENTION même couleur !!
- Agrafeuses et agrafes : achat Christian R, voir pour deux mais du pro.
- Rallonge pour éclairage cibles : vérification pour 11 cibles, ajout réglette ?
- Plaque du numéro de la cible 11 et plaquette au sol : Guy et Jean-Marie.
- Récupération paillons **Guy et Jean-Marie**, éclairage, plaque de marquage, numéro, panneau d'affichage, au terrain, au plus tard le vendredi matin 19 janvier.

Installation arrière salle : voir liste en affichage.

- Nombre de bancs, tables et barrières : Christian donne le nombre à Jean-Marie pour demande à la Mairie.
- Pas de buvette avec alcool donc pas de demande à la Mairie.
- Buvette : achat par Christian. Gâteaux fait par les archers : mail et affiche pour les volontaires Jean-Marie.
- Greffe : deux personnes, **Jean-Marie et Christian**. Une table blanche à installer.
- Caisse : prévoir un fond de caisse pour Greffe et Buvette. Jean-Marie.
- Poubelle : trie donc demande de sacs jaunes à la Mairie. Jean-Marie.
- WC : propreté et appro de papier. Jean-Marie. Pendant le concours contrôle par Catherine et Jean-Paul.
- Panneau d'affichage : fixation sur le but sur le mur Christian.



Compagnie d'archers du sud Goëlo

*Gestion du concours : Jean-Yves, Sophie, **Patrick** et Philippe :*

- Vérifier le fonctionnement de Résult'arc avec le pc de la Compagnie, Jean-Yves l'a installé sur son portable. Installer PDF Creator sur le PC de la Compagnie. Le PC a été amélioré ; changement du disque dur par un SSD et réinstallation.
- Imprimante : laser de Jean-Marie, imprimante couleur de Jean-Yves. Cartouches pour Jean-Yves. JY donne référence à Christian pour achat. Acheter carton de cinq ramettes blanches et un ramette couleur (verte ?) Christian.
- Le local de la salle réservé pour la Gestion du concours.
- Information Presse et Mairie. Jean-Marie
- Médailles et coupes : 30 médailles OR, 30 médailles ARGENT et 20 médailles BRONZE et 8 coupes. Jean-Marie donne les références du fournisseur actuel à Jean-Yves qui commande.

Repas.

Les repas sont réservés aux participants inscrits sur la liste de volontaires.

Samedi soir.

Annick, propose la soupe à l'oignon traditionnelle depuis que l'on a commencé les concours en salle. Donc pour le samedi soir, après l'installation, nous mangerons un repas froid pour finir par la soupe à l'oignon.

Dimanche midi.

Le délai est court en la fin du concours du matin et celui de l'après-midi, nous avons réduit le temps de pause pour libérer les archers le plus tôt possible. Donc repas froid pour les archers volontaires et repas chauds pour les arbitres (2 normalement, mais savoir si un arbitre stagiaire présent).

Buvette, repas bénévoles froids repas arbitres chauds et cadeaux arbitres : Christian R, Catherine, Jean-Michel et Pascal.

- Christian assure l'approvisionnement des repas en même temps que pour la buvette. Pour les arbitres prévoir : **3 pour le Dimanche.**
- Cadeaux arbitres : ~~donc deux~~ **trois** paniers gourmands. Christian.
- Points sur cafetière et bouilloire. Café, thé, sucre etc.
- Approvisionnements nécessaires : gâteaux fournis par les archers. Mail et affichage Jean-Marie.



Compagnie d'archers du sud Goëlo

Banderoles de nos sponsors : Jacques, Pierrot, Jean-Marie.

- Annonce du concours aux compagnies et site Web. Jean-Marie.
- La banderole du club est toujours chez Gérard, donc nous ferons sans. Voir pour en refaire une autre pour l'été pour installation au rond-point. Rendu mais à vérifier et effacer le numéro de **Gérard Christian**.
- Carrefour : Christian et Pierrot.
- Guy Hocquet : Jacques.
- CA : Jean-Marie.
- Télégramme : Jean-Marie. **Pas de banderole du Télégramme accrochée pour le concours.**
- Prévenir la mairie pour prévoir la présence de Mr Simelière et Mme Danguis.

Tombola : Catherine et Christian Delion.

- Mail pour appel à dons. Message à faire passer « donner ce que vous aimeriez gagner ». Jean-Marie.

Christian Delion OK en point de suspensions.

Fléchage,

A partir de derrière l'église, c'est précisé dans le mandat.

- Jean-Marie voit Yannick qui a fait l'année dernière.

Démontage et remise des prix : voir liste en affichage.

Dès le ramassage des feuilles de marquage, démontage par TOUS et installation de la remise des prix.

- Mise en place table pour les médailles et podium : voir liste en affichage
- Remise médaille le samedi soir pour les poussins.
- Phillipe s'occupe de la sono avec son matériel, test à faire.
- Mise en place des tables pour le pot de l'amitié.
- Reste des gâteaux, amuse-gueules : Catherine et achat de la boisson : Christian.

Précision :

Les archers ayant participé à l'installation et/ou à la désinstallation sont nourris et bénéficient d'une inscription gratuite. La deuxième est payante au prix affiché.



Compagnie d'archers du sud Goëlo

Réunion avec Mme Danguis.

Mme Danguis nous reçoit à notre demande. En préambule, nous invitons Mr Simelière et Mme Danguis à notre concours pour la remise des médailles et au tir de la st Sébastien pour la galette des rois.

Premier point, notre manque de créneaux pour l'entraînement.

Nous exposons nos difficultés à faire face aux demandes des archers confirmés pour s'entraîner pour les concours. Mme Danguis nous répond qu'il n'y a aucune possibilité de nous donner des nouveaux créneaux, sachant que le sport est en pleine progression et que tout le monde réclame.

Nous lui demandons la possibilité d'utiliser la salle pendant les petites vacances, là aussi ce n'est pas possible car elle est réservée au CLJ en cas d'intempéries.

Deuxième point, avoir notre salle.

Nous lui proposons pour régler ce problème de créneaux de faire construire une salle qui serait attenante aux installations actuelles à stade Lallinec. Bien sûr cette proposition n'est pas possible à accepter, sachant que le tennis va avoir un deuxième terrain couvert, que le foot veut un terrain synthétique et des vestiaires pour les femmes, que la mairie va construire un centre médical..... Nous lui demandons s'il serait quand même possible de proposer un avant-projet qui serait réalisé par nos soins afin d'amorcer un début de prise en compte de notre demande, Mme Danguis nous donne son accord.

Troisième point, la salle de la Closerie.

Nous avons appris que l'Agglomération de St Brieuc souhaitait se démettre de la gestion de la salle de la Closerie (salle de sport du lycée). Mme Danguis nous dit que la mairie de stQPX est prioritaire pour en prendre le contrôle, que les discussions sont en cours et que le prix demandé n'est pas négligeable. Nous demandons de prendre en compte notre demande pour pouvoir l'utiliser si stQPX devenait le gestionnaire. Cette salle est par ses dimensions (30mx45m) parfaitement adaptée pour l'organisation des concours départementaux et régionaux.

Quatrième point, accueil des touristes pour la découverte du tir à l'arc les jeudis de juillet et août.

Nous confirmons que nous sommes assurés pour cette activité payante.

Cinquième point, augmentation des positions de tirs au terrain.

Nous demandons pour avoir une cible supplémentaire à 50m qui serait positionnée le long du tir Beursault. Pour toutes demandes, fournir un devis.



Compagnie d'archers du sud Goëlo

Sixième point, notre problème avec l'ancien bureau.

Nous demandons conseil pour résoudre rapidement ce problème qui dure depuis 4 mois. Mme Danguis propose de voir le Médiateur, mais à vérifier s'il peut agir pour une association.

Septième point, le ménage de la salle.

Point abordé par Mme Danguis. Nous confirmons que nous ramassons bien la paille pour la mettre à la poubelle à chaque fin de séance d'entraînement.

Huitième point, les horaires d'occupation de la salle

Mme Danguis rappelle la règle d'utilisation des créneaux alloués. Absolu respect des horaires. Si besoin faire une demande à la mairie.

Points divers.

- Droit de paille. Nous acceptons les archers d'autres compagnies sans paiement. **Le problème soulevé par Alain n'est pas un droit de paille mais une demande tir de découverte.**
- Pierrot s'occupe des inscriptions au concours des Débutants à Plourin Les Morlaix, Guilers et Rennes. Ces concours sont sélectifs au challenge régional des écoles de tir.
- **Formulaire d'inscription aux concours extérieurs. Serra mis en place pour simplifier le travail de Sébastien fin du mois de novembre, implique d'être inscrit sur le site.**
- Un groupe de travail doit être mis en place pour établir un avant-projet pour notre future salle. Sébastien.
- Guy, Jean-Yves et Sébastien feront les plans de la nouvelle cible pour intégrer les particularités du tir campagne. Prévoir la modification des deux cibles actuelles à 50m pour les relier et ajouter un blason.
- Lancement de notre projet : Revoir notre image extérieure en créant un nouveau logo et maillot pour la Compagnie. Mathilde et Jacques.

Le Président

Jean-Marie Barbe

le Secrétaire général

Sébastien Gérard

Compagnie d'archers du sud Goëlo

Convention de clôture du transfert d'activité
entre le nouveau bureau élu suite à l'AG du 9/9/2023 et l'ancien bureau.

Préambule :

Depuis la prise de fonction du nouveau bureau les transferts de la trésorerie, du secrétariat, du matériel ont été réalisés lors de plusieurs réunions, certaines faisant suite aux demandes exprimées par le nouveau bureau.

La présente convention signée par les membres du nouveau bureau et les membres de l'ancien bureau acte la fin des transferts de la trésorerie, du secrétariat, du matériel.

Depuis la création de la Compagnie des archers du sud Goëlo jusqu'à l'élection du nouveau bureau c'était Gérard OZANEUX qui utilisait les espèces pour des achats utiles à la Compagnie. Il a remis au nouveau bureau le solde des espèces pour un montant de 204,10€ le 5 octobre 2023.

Gérard OZANEUX joint à ce document une attestation sur l'honneur indiquant qu'il a utilisé les espèces pour les achats de la compagnie, qu'il a remis le solde des espèces et que le matériel stocké dans son garage a été entièrement rendu.

Nous soussignés, Gérard OZANEUX (ancien Président), Patrick PELLE (ancien Trésorier), Marie-Hélène MARTINEZ (ancienne Secrétaire) et Denis GAL (ancien Vice-Président) déclarons avoir remis toutes les espèces, tous les matériels stockés en dehors des locaux de la Compagnie et tous les documents appartenant à la Compagnie d'archers du sud Goëlo, au nouveau Bureau.

A Saint-Quay-Portrieux leNoms, prénoms et signatures

OZANEUX Gérard

MARTINEZ Marie Hélène

PELLE Patrick

GAL Denis



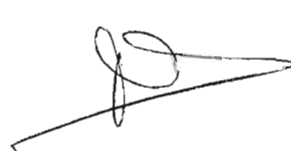
Nous soussignés, Jean-Marie BARBE (Président), Christian RUELLO (Trésorier) et Sébastien GERARD (Secrétaire) déclarons avoir reçu de l'ancien Bureau toutes les espèces, tous les matériels et tous les documents appartenant à la Compagnie d'archers du sud Goëlo.

A Saint-Quay Portrieux leNoms, prénoms et signatures

BARBE Jean-Marie

GÉRARD Sébastien

RUELLO Christian



07 janvier 2024

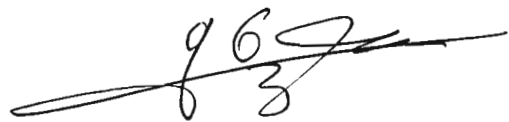
Document signé en 7 exemplaires, un exemplaire remis à chaque signataire

Je soussigné Geneaux Gerard président de la
Cie des Arches du Sud gôlô depuis la création en juin
2005 Jusqu'en Septembre 2023 déclare sur l'honneur

- avoir utilisé l'argent en espèces uniquement pour
des achats utiles à la Campagne sous le contrôle
du CA.
- avoir remis au nouveau bureau le solde des
espèces pour un montant de 204,10 € le 5 oct. 2023
- avoir remis tout le matériel de la Campagne
reçu et utilisé pour l'entretien du matériel
à mon domicile.

Pour valoir ce que de droit

H établis sur moi le 07/01/2024



Je soussigné Ozameaux grand président de la Cie
des arches du sud goels depuis la création en
Juin 2005. Jusqu'en sept. 2023 decline sur P'thomme

liste du matériel propriété de g. Ozameaux
encore dans les locaux de la Compagnie

- une Scie circulaire ELV sur pied
- une Bronette
- une de l'amiante thermique
avec son harnais
- une Borne à Mine

le 07/01/2024

